

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

RÉSOLUTION n° 113-04-2019 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Carolynne Aubin

APPUYÉ par monsieur le conseiller Denis Jutras

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser la levée de l'assemblée à 16h35.

(ADOPTÉ)

- Je, Stéphane Biron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.
- Je, Stéphane Biron, ai approuvé les résolutions contenues au présent procès-verbal. Cependant, j'ai avisé la greffière de mon refus d'approuver la résolution numéro _____, conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Stéphane Biron
Maire suppléant

M^e Monique Corriveau
Greffière